Commission scolaire de Montréal

Joignez une équipe dynamique et en pleine croissance

CONSULTANT OU CONSULTANTE INTERNE – GÉNIE ÉLECTRIQUE

La Commission scolaire de Montréal recherche un ingénieur ou une ingénieure électrique pour compléter son équipe au Bureau de projets du Service des ressources matérielles.

Être consultant ou consultante interne à la CSDM, c'est…

- Travailler au sein d'une équipe dynamique
- Collaborer au sein d'une équipe multidisciplinaire
- Bénéficier de salaires et d'avantages enviables, variable selon l'affection :
  - ✓ Jusqu'à 82 585 $ selon l'expérience et les qualifications
  - ✓ Fonds de pension public très intéressant
  - ✓ Assurances collectives
  - ✓ Journées de maladies et pour affaires personnelles
  - ✓ Six semaines de vacances
  - ✓ Possibilité de remboursement de la cotisation à l'Ordre professionnel
- Bénéficier de rabais corporatifs

Consciente que ses élèves et son personnel méritent un milieu d'enseignement sain, adéquat et sécuritaire, la CSDM annonçait, en mai 2007, la mise sur pied d'un vaste plan de rénovation de ses écoles afin de résorber les retards d'entretien accumulés et de préserver son patrimoine scolaire bâti.

Conçu avec l'appui financier du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, le plan prévoit une liste de travaux de réfection des établissements scolaires. Au total ce sont 100 millions de dollars investis chaque année pour **Bâtir l'avenir** à la CSDM : entretenir, réparer et construire.

Pour en savoir davantage, consulter les sections La CSDM et info-travaux et du site Web de la CSDM.

Description du poste

Le rôle principal relié à cette fonction consiste, entre autres, à assumer le rôle d'expert-conseil au sein du service. Ces professionnels participent aussi à l'élaboration du Plan directeur en intégrant et priorisant les projets de mise à niveau et de mise en conformité des différents systèmes et composantes électriques des bâtiments,

Principales responsabilités et tâches :

- Assumer le rôle d'expert-conseil au sein du service, afin de s'assurer que les projets en réalisation respectent nos normes et standards;

Commission scolaire de Montréal

- Planifier et prioriser les projets reliés à son champ de compétence dans les divers bâtiments de la CSDM pour les années à venir;
- Mettre à jour les standards et recommander de nouvelles façons de faire au besoin;
- Inspecter et évaluer l'état des bâtiments et au besoin, commander auprès des firmes de consultants externes des expertises et en évaluer les recommandations;
- Collaborer à l'élaboration de programmes de rénovations des établissements scolaires et de conservation du patrimoine;
- Élaborer et planifier la mise en œuvre de projets ou de programmes particuliers;

Le consultant/te interne pourrait également être appelé à assumer le rôle de chargé de projets en réalisation pour des projets de construction, de rénovation ou de mise aux normes.

Qualifications et exigences

1. Être ingénieur en génie électrique membre de l'Ordre des ingénieurs du Québec
2. Avoir minimalement trois ans d'expérience dans le domaine du génie électrique (bâtiment).
3. Être titulaire d'un permis de conduire valide et avoir accès à une voiture pour effectuer des déplacements.

Profil recherché

4. Être orienté vers le service à la clientèle
5. Avoir des aptitudes marquées pour le travail d'équipe et avoir la capacité d'évoluer dans u milieu multidisciplinaire.
6. Avoir à coeur le maintien d'un environnement sain pour les élèves et la communauté.

Autres informations

Il s'agit de postes projets à contrat minimalement jusqu'au 30 juin 2021.

Les postes projets au Service des ressources matérielles sont prévus sur quatre ans avec possibilité de prolongation.

Pour postuler

Faire parvenir les documents suivants :

- Lettre motivation
- Curriculum vitae
- Preuve d'adhésion à l'ordre des ingénieurs du Québec

Par courriel à srm-recrutement@csdm.qc.ca

Nous communiquons seulement avec les personnes retenues pour une entrevue.

Commission scolaire de Montréal

La CSDM s'est dotée d'un Programme d'accès à l'égalité en emploi et invite les femmes, les membres des minorités visibles, les membres des minorités ethniques, les Autochtones et les personnes handicapées à présenter leur candidature. Les personnes handicapées qui le désirent peuvent recevoir de l'assistance pour le processus de présélection et de sélection.

Les employés de la CSDM sont soumis à la Loi sur la Laïcité de l'État. Cette Loi prévoit, entre autres choses, l'interdiction pour les enseignants, les directions et directions adjointes d'établissement de porter un signe religieux et l'obligation pour l'ensemble du personnel de la CSDM d'exercer ses fonctions à visage découvert. Pour en connaître plus sur cette Loi : Loi sur la laïcité de l'état.

La CSDM remercie les candidates et candidats de leur intérêt.